

INSERTION PROFESSIONNELLE

Une permanence Insertion Professionnelle aura lieu le **JEUDI 8 FEVRIER 96**, de 9 h à 12 h au Centre des Marais.
J. F. GUITTON, Correspondant Crédit Formation à Vern, accueillera les jeunes de 16 à 25 ans en recherche de formation ou d'emploi.

U.S.V. : PALETS :

○ L'USV PALETS organise

le **SAMEDI 24 FEVRIER 96**, dans la Salle des Fêtes de la Chalotais de **VERN/SEICHE**

(salle chauffée), un concours de palets intercommunal.

LE MATIN à 9 h 30 : 1 joueur - 4 palets

L'APRES-MIDI à 14 h 30 : 2 joueurs - 4 palets par équipes constituées.

Vous trouverez sur place galettes-saucisses, sandwiches, buvette. Pour les amateurs de palets, venez vous initier le **samedi 24 FEVRIER**.

○ L'USV PALETS organise

le **DIMANCHE 25 FEVRIER 96**, dans la salle chauffée de la Chalotais à **VERN/SEICHE**

un concours régional de palets.

LE MATIN à 9 h : 1 joueur - 4 palets

1er prix : 180 F + coupe - 2e prix : 160 F, etc.

Coupe aux trois victoires...

L'APRES-MIDI à 14 h 30 : 2 joueurs - 4 palets

1er prix des 4 victoires : 360 F + coupes

2e prix des 4 victoires : 330 F

3e prix des 4 victoires : 300 F, etc

1er prix des 3 victoires : 260 F + coupes

1er prix des 2 victoires : 130 F + coupes

2 coupes à la 1ère équipe communale.

Toute la journée, vous pourrez lancer les palets dans la boîte à trous. Il sera possible de se restaurer sur place (buvette, casse-croûte, galettes saucisses).

U.S.V. : CYCLISME

L'USV CYCLISME recherche garage pour sa voiture.

Contactez Daniel RENAULT au 99 62 78 10

ou les Cycles GULLARD au 99 62 75 30.

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Le Comité Cantonal de la Mutualité Sociale Agricole organise une réunion d'information, ouverte à tous, sur les « maladies cardio-vasculaires », le

JEUDI 15 FEVRIER 1996 à 20 h 30,

Salle C sous-sol de la Mairie de **CHARTRES DE BRETAGNE**

Elle sera animée par deux cardiologues et un médecin du travail de la M.S.A.

MAIRIE DE VERN : APPEL DE CANDIDATURES

La commune recrute un agent d'entretien polyvalent au Service Espaces Verts (permis poids lourd souhaité). Adresser les candidatures avec C.V. à Monsieur le Maire Vern sur Seiche avant le 29 février 1996.

MAIRIE DE VERN : FETE DES RETRAITES

Le repas des retraités est fixé au **DIMANCHE 1^{er} FEVRIER 1996**. Les personnes âgées de plus de 68 ans au 01/01/96 recevront une invitation personnelle. Celles qui seraient oubliées par erreur doivent se considérer comme invitées et le signaler à la Mairie.

Les retraités âgés de moins de 68 ans peuvent participer au repas moyennant une participation de 130 F.

S'inscrire avant le 6 février 1996 le mardi après-midi au Club de l'Amitié (Salle des Fêtes) ou au Foyer Logement toujours avant le 6 février 1996.

Les personnes ayant des problèmes de transport doivent le signaler au secrétariat de Mairie.

MANIFESTATIONS 1996 ORGANISEES PAR LE COMITE DES FETES

SOIREE DANCE : Samedi 24 février

FETE COMMUNALE :

- Samedi 11 mai : **BAL POPULAIRE**

- Dimanche 12 mai : 6ème **FETE DES ARTS ET TRADITIONS** - BRADERIE et **FETE FORAINE**.

JEUX INTERQUARTIERS : Samedi 15 juin.

FEU D'ARTIFICE ET BAL POPULAIRE : 14 juillet

SOIREE CABARET :

Samedi 26 octobre : Chants de marins/moules, frites.

CENTRE DE LOISIRS :

◆ INSCRIPTIONS VACANCES D'HIVER

Les parents qui souhaitent voir leurs enfants fréquenter le Centre de Loisirs durant les vacances d'hiver (du 26/02/96 au 6/03/96) sont invités à les inscrire **avant le mercredi 21 février**, soit au Centre de Loisirs, soit au Centre des Marais.

Rappelons que, pendant les vacances, le Centre ne fonctionne que sur inscription et que les enfants ne seront accueillis que dans la limite des places disponibles. Les tickets ne sont pas acceptés et les enfants non inscrits se verront appliquer une majoration de 7 F par jour. Le programme est, dès à présent, disponible au Centre des Marais.

◆ CARNAVAL

Rappelons que le **CARNAVAL**, ouvert à tous les enfants, se déroulera le **MERCREDI 6 MARS 96** sur le thème des **FABLES DE LA FONTAINE**. Un spectacle sera proposé à la Salle des Fêtes. Préparez vos déguisements !!!
Entrée gratuite pour les enfants, participation parents : 10 F.